

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MARDI 30 AVRIL 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Léon-le-Grand, tenue le 30 avril 2024, à dix-neuf heures seize. Cette séance a été tenue à la salle du conseil, située au 52, rue de la Fabrique, à Saint-Léon-le-Grand.

Sont présents: Madame Marilyne Gélinas, mairesse
Monsieur Christian Charette, conseiller Siège numéro 1
Madame Marjolaine Poudrier, conseillère Siège numéro 2
Monsieur Pascal Trudel, conseiller Siège numéro 3
Monsieur Charles Charette, conseiller Siège numéro 4
Madame Louise Ferron, conseillère Siège numéro 5
Madame Carine Dubé, conseiller Siège numéro 6

Les membres présents forment le quorum.

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal, étant tous présents, les conseillers renoncent à l'avis de convocation.

1. Ouverture de la séance

97-2024

La séance de la réunion extraordinaire du mardi 30 avril est ouverte à 19h16 par Marilyne Gélinas, mairesse de Saint-Léon-le-Grand. Karine Trahan, greffière-trésorière, fait fonction de secrétaire. Il est proposé par Madame Louise Ferron, appuyé par Monsieur Pascal Trudel et il est résolu que ces conditions d'ouvertures de séance sont acceptées.

2. Adoption de l'ordre du jour

98-2024

IL EST PROPOSÉ par Madame Louise Ferron, appuyé par Monsieur Pascal Trudel et il est résolu que le conseil accepte l'ordre du jour présenté;

- 1.- Ouverture de la séance
- 2.- Adoption de l'ordre du jour
- 3.- Réparation d'une pompe – station de pompage rue de la Fabrique
- 4.- Période de questions
- 5.- Clôture de la séance

3. Réparation d'une pompe - station de pompage rue de la Fabrique

99-2024

CONSIDÉRANT qu'une des pompes de la station de pompage de la rue de la Fabrique a brisée;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de procéder à la réparation de la pompe pour assurer le traitement des eaux usées;

CONSIDÉRANT que le directeur des travaux publics, Monsieur Philippe Deschesnes, a reçu une soumission de Labeau Moteur Électrique inc. pour la réparation de la pompe au montant de 4950\$ plus les taxes applicables;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Madame Carine Dubé, appuyé par Madame Marjolaine Poudrier et il est résolu que le conseil de la Municipalité de St-Léon-Le-Grand autorise la réparation de la pompe chez Labeau Moteur Électrique inc. au montant de 4950\$ plus les taxes applicables.

Madame la mairesse demande le vote.
Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

4. **Période de questions**

5. **Clôture de la séance**

100-2024 L'ordre du jour étant épuisé Madame Louise Ferron propose, appuyé par Monsieur Pascal Trudel et il est résolu de clôturer la séance à 19h20.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Karine Trahan, directrice générale et greffière-trésorière

Je, Marilynne Gélinas, mairesse de la municipalité signe le présent procès-verbal comme si chacune des résolutions ci-dessus était signée individuellement.

Mairesse